

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

UBS (FRANCE) S.A.

Filiale à 99,99 % par UBS Holding (France) S.A.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 10 727 120 €.
Siège social : 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris.
421 255 670 R.C.S. Paris.

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005.

I. — Bilan au 31 décembre 2005.

(en milliers d'euros.)

Actif	31/12/04	31/12/05
Caisse, banques centrales, CCP	4 227	22 266
Créances sur les établissements de crédit	109 018	868 359
Opérations avec la clientèle	216 523	348 349
Actions et autres titres à revenu variable	24	24
Parts dans les entreprises liées	589	589
Immobilisations incorporelles	365	2 006
Immobilisations corporelles	8 149	7 040
Autres actifs	5 621	6 236
Comptes de régularisation	5 962	8 299
Total de l'actif	350 478	1 263 168

Passif	31/12/04	31/12/05
Dettes envers les établissements de crédit	177 891	264 340
Opérations avec la clientèle	81 637	921 172
Autres passifs	15 031	24 200
Comptes de régularisation	4 565	2 982
Provisions pour risques et charges	4 367	6 855
Capitaux propres (hors FRBG)	66 987	43 619
Capital souscrit	10 727	10 727
Primes d'émission	9 149	9 149
Réserves	94 811	47 111
Résultat de l'exercice	- 47 700	- 23 368
Total du passif	350 478	1 263 168

Hors bilan	31/12/04	31/12/05

Engagements donnés :		
Engagements de financement	35 473	61 711
Engagements de garantie	55 344	82 055
Engagements reçus :		
Engagements de financement	130 000	130 000
Engagements de garantie	37 509	44 250

II. — Compte de résultat publiable.

(En milliers d'euros.)

	YTD 04 31/12/04	YTD 05 31/12/05
Produits et charges d'exploitation bancaire :		
Intérêts et produits assimilés	7 522	18 548
Intérêts et charges assimilées	- 2 982	- 13 655
Revenus des titres à revenu variable	2	0
Commissions (produits)	21 002	37 376
Commissions (charges)	- 2 175	- 1 443
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	809	988
Autres produits d'exploitation bancaire	2 374	7 095
Autres charges d'exploitation bancaire	- 331	- 2 491
Produit net bancaire	26 221	46 418
Autres produits et charges ordinaires :		
Charges générales d'exploitation	- 67 887	- 73 963
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations corporelles et incorporelles	- 2 120	- 2 289
Résultat brut d'exploitation	- 43 786	- 29 834
Coût du risque (Net)	- 3 322	620
Résultat d'exploitation	- 47 108	- 29 214
Gain ou pertes sur actifs immobilisés	- 501	- 42
Résultat courant avant impôt	- 47 609	- 29 256
Résultat exceptionnel	- 76	5 903
Impôt sur les bénéfices	- 15	- 15
Résultat net	- 47 700	- 23 368

III. – Annexes.

Note 1. – Présentation générale de la société.

L'activité d'UBS (France) S.A. consiste à effectuer avec ses clients (personnes physiques ou morales, français ou étrangers) toutes opérations de banque, activités connexes et prises de participation.

La société exerce notamment les services réception / transmission d'ordres pour compte de tiers. Elle est en outre habilitée à exercer une activité de teneur de compte-conservateur. La société a été habilitée à exercer l'activité de négociation pour compte propre en décembre 2001. La société peut également à titre habituel, dans le cadre des conditions définies par les autorités de tutelle compétentes, effectuer toutes opérations autres que celles visées ci-dessus.

Au 31 décembre 2005, UBS (France) S.A. est détenue à 99,99 % par UBS Holding (France) S.A. et est consolidée dans les comptes du groupe UBS. Elle détient à 99,72 % UBS Immobilier (France) S.A. et à 10 % UBS Global Asset Management (France) S.A.

Evolution des fonds propres. – Le capital de la société est de 10 727 120 €.

Il est composé de 670 445 actions d'une valeur nominale de 16 €.

Aucune augmentation de capital n'a eu lieu au cours de l'exercice 2005.

Note 2. – Evénements marquants de l'exercice 2005 et plan de développement en 2006.

En 2005, UBS France est essentiellement restée positionnée sur le segment de la clientèle haut de gamme.

L'exercice 2005 a vu se poursuivre la relocalisation des systèmes informatiques. Par ailleurs, des efforts importants ont été poursuivis en vue de maintenir une organisation et des contrôles efficaces dans les domaines clés que sont le contrôle interne et la conformité, visant ainsi à maintenir le meilleur niveau de conformité avec ses obligations réglementaires tout en participant de façon active à l'effort mondialement entrepris dans ces domaines.

Note 3. – Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions des règlements du Comité de la réglementation bancaire et financière, applicables aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France, et sont transmis à la Commission bancaire. Ces comptes ont été arrêtés dans le respect des règles de prudence, de la permanence des méthodes d'évaluation et de la continuité de l'exploitation. Les états de synthèse sont établis conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000-03.

Titres de participation et parts dans les entreprises liées. – Les titres de participation regroupent les titres des sociétés dont la possession durable est utile à l'activité de l'établissement ou des sociétés dans lesquelles la société exerce une influence sur la gestion ou dont elle détient le contrôle. Les titres sont comptabilisés à leur prix de revient. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité.

Conversion des actifs et passifs libellés en devises. – Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis au taux de change de la clôture de l'exercice. Les pertes ou gains résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés en compte de résultat.

Immobilisations. – Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, à l'exception des logiciels informatiques qui peuvent bénéficier d'un amortissement exceptionnel sur une période de douze mois, conformément aux dispositions légales particulières. Ci-dessous sont précisées les modes et durées couramment appliqués pour les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles :

Agencements et installations	9 ans
Logiciels informatiques	1 ou 5 ans
Matériels informatiques	3 ou 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériels de bureau	5 ans

Le règlement CRC n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs et le CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs sont applicables à UBS (France) S.A. mais leur impact est non significatif.

Créances clientèle et provisions pour dépréciation des créances douteuses. – Le règlement CRC n° 2002-03 relatif au traitement des crédits est applicable à UBS (France) S.A.

En application de ce règlement, les encours douteux doivent faire apparaître les catégories suivantes : encours douteux et encours douteux compromis. Lorsque les conditions de solvabilité d'une contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont spécifiquement identifiés au sein des encours douteux comme encours douteux compromis. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. L'impact de ce règlement est non significatif sur les comptes d'UBS (France) S.A. au 31 décembre 2005 (cf. Note 4 sur les créances à la clientèle).

Concernant les provisions pour dépréciation des créances douteuses, les risques potentiels de non-recouvrement sont individualisés. UBS (France) S.A. constitue en conséquence une provision pour dépréciation inscrite en réduction de l'actif et classée en résultat sous la rubrique « Coût du risque ». Le montant de cette provision est estimé en tenant compte de la valeur de marché des actifs détenus en garantie. Les intérêts sur créances douteuses sont intégralement provisionnés. Les intérêts sur créances douteuses compromises ne sont pas comptabilisés.

Aucun encours n'a été restructuré et comptabilisé en 2005.

Provision pour risques et charges. – Le montant de la provision est pour partie constituée de la provision pour retraite, qui est déterminée à partir d'un calcul actuariel en accord avec la réglementation actuelle, prenant en compte l'impact de la loi Fillon. Les modalités de calcul ont été revues au 31 décembre 2005.

Les provisions pour créances clients contentieuses, inscrites au passif, sont quant à elles déterminées au cas par cas, en fonction des éléments de chaque dossier.

Les provisions pour indemnité de fin de carrière dues aux salariés lors de leur départ en retraite ne couvrent que les départs à l'initiative de l'employé et sont estimées en utilisant la méthode rétrospective sur la base du salaire annuel théorique, d'hypothèses de turn-over, de l'ancienneté et de l'âge du salarié, en accord avec la réglementation en vigueur.

Intérêts, courtages et commissions. – Les intérêts et commissions assimilés sont enregistrés au compte de résultat *prorata temporis*.

Les courtages et commissions sur opérations sur titres sont comptabilisés aux dates de réalisation des opérations. Les autres commissions font l'objet de provisions à la fin de la période dans laquelle elles sont acquises.

Intégration fiscale. – UBS (France) S.A. fait partie du périmètre d'intégration fiscale des filiales du groupe UBS Holding (France) S.A.

Consolidation. – Les états financiers d'UBS (France) S.A. sont inclus dans le périmètre de consolidation du groupe UBS Holding (France) S.A.

Note 4. – Compléments d'information sur le bilan et le hors bilan.

(Tous les chiffres sont indiqués en milliers d'euros.)

Créances et dettes sur les établissements de crédit. – Les créances sur les établissements de crédit s'analysent comme suit :

	2005	2004
Comptes ordinaires débiteurs	10 613	22 524

Comptes et prêts à terme	857 746	86 494
	868 359	109 018
Dont opérations avec les établissements liés	860 701	100 457
Dont à moins d'un an	867 460	108 118

L'évolution des créances sur établissements de crédit résulte d'opérations de trésorerie réalisées au sein du groupe UBS.
Les dettes vis-à-vis des établissements de crédit s'analysent comme suit :

	2005	2004
Comptes ordinaires créditeurs	3 441	3 212
Comptes et emprunts à terme	260 899	174 679
	264 340	177 891
Dont opérations avec les établissements liés	264 340	176 431
Dont opérations à moins de 1 an	232 979	164 156
Dont opérations entre 1 et 5 ans	18 789	9 278
Dont opérations à plus de 5 ans	12 572	4 457

Les dettes sont intégralement contractées avec le groupe UBS.

Créances et dettes sur la clientèle. – Les créances sur la clientèle s'analysent comme suit :

	2005	2004
Comptes ordinaires débiteurs	206 945	122 536
Prêts à terme	140 819	93 492
Créances douteuses	584	495
	348 348	216 523
Dont à moins de 1 an	282 286	192 002
Dont entre 1 et 5 ans	51 328	17 426
Dont à plus de 5 ans	14 734	7 095

Le montant brut des créances douteuses s'élève à 2 602 milliers d'euros au 31 décembre 2005, provisionnées à hauteur de 2 018 milliers d'euros.
L'intégralité des créances douteuses comptabilisées au 31 décembre 2005 correspondent à des encours douteux compromis.

UBS (France) S.A. ne détient pas de crédits restructurés à des conditions hors marché au 31 décembre 2005.

Le tableau ci-dessous présente la variation sur l'exercice 2005 des encours douteux et des provisions pour dépréciation des créances douteuses :

	Encours créances douteuses au 31/12/04	Provisions pour dépréciation des créances douteuses au 31/12/04	Nouvelles créances 2005	Dotations aux provisions 2005	Encours créances douteuses au 31/12/05	Provisions pour dépréciation des créances douteuses au 31/12/05
Ubs (France)	2 474	1 979	128	39	2 602	2 018

Les dettes vis-à-vis de la clientèle s'analysent comme suit :

	2005	2004
Comptes ordinaires créditeurs	78 794	61 519
Dépôts à terme	829 377	12 301
Comptes épargne à régime spécial	13 001	7 817
	921 172	81 637
Dont opérations à moins d'un an	921 172	81 637

L'évolution des dettes vis-à-vis de la clientèle résulte d'opérations de trésorerie réalisées avec des sociétés du groupe UBS.

Autres actifs / passifs. – Les postes du bilan « Autres actifs » et « Autres passifs » sont constitués des éléments suivants :

	2005		2004	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Social et fiscal	732	24 112	2 602	14 290
Autres	5 504	88	3 019	740
	6 236	24 200	5 621	15 030

Les dettes sociales et fiscales s'expliquent par l'augmentation des charges de personnel.
Les postes autres actifs comprennent des refacturations intra-groupe effectuées en fin d'année.
Comptes de régularisation actif / passif :

	2005		2004	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Produits constatés d'avance	0	73	303	
Produits à recevoir / Charges à payer	8 012	2 562	5 079	
Charges constatées d'avance & divers	281	0		3 928
Autres actifs / autres passifs	6	347	580	637
	8 299	2 982	5 962	4 565

Les comptes de régularisation actif et passif se composent des éléments suivants :

— Produits à recevoir actif : dont 8 012 milliers d'euros de commissions à recevoir. La hausse s'explique par les bonnes performances réalisées sur l'exercice.

— Charges à payer passif : dont 666 milliers d'euros de provision pour commissions à payer et 1 796 milliers d'euros de provision pour fournisseurs à payer.

Titres de participation. – UBS Immobilier (France) S.A., créée en 1999, a pour vocation d'abriter une activité d'intermédiation dans le secteur de l'immobilier.

UBS Global Asset Management (France) S.A. a pour vocation la gestion de portefeuille.

Dénomination	Adresse du siège social	Part du capital détenue	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable
Ubs immobilier (France)	69, bd Haussmann, 75008 Paris	99,72 %	38	38
Ubs global asset management (France) S.A	69, bd Haussmann, 75008 Paris	10,00 %	551	551
Cepme	27-31, avenue du Général-Leclerc	N.S.	18	18
Sofaris	94 710 Maisons-Alfort	N.S.	4	4

Eléments financiers des principales filiales d'UBS (France) S.A. :

	Chiffres au 31/12/05	
	UBS Immobilier	UBS Global AM France
Capitaux propres	732	7 143
Dont :		
Capital social	38	2 133
Prime de fusion	0	338
Report à nouveau	34	- 78

Réserves	0	1 619
Résultat de l'exercice	660	3 130

Immobilisations corporelles et incorporelles. – Les immobilisations corporelles et incorporelles se composent des éléments suivants :

Dénominations	Valeur brute début exercice	Acquisitions de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	36 709	2 274	648	38 335
Immobilisations corporelles	17 253	2 232	4 751	14 734
	53 962	4 506	5 399	53 069

Dénominations	Amortissements début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	36 344	633	648	36 329
Amortissements	2 544	633	648	2 529
Provisions	33 800	0	0	33 800
Immobilisations corporelles	9 105	1 656	3 066	7 695
Amortissements	9 105	1 656	3 066	7 695
	45 449	2 289	3 714	44 024

Dénominations	Valeurs nettes début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeurs nettes fin exercice
Immobilisations incorporelles	365	1 641	0	2 006
Immobilisations corporelles	8 148	576	1 685	7 039
	8 513	2 217	1 685	9 045

Au cours de l'exercice, des immobilisations ont été cédées / mises au rebut, essentiellement dans le cadre de relocalisation des activités de l'entreprise dans les locaux du siège.

Provisions pour risques et charges :

	31/12/04	Dotations 2005	Reprises de provisions utilisées 2005	Reprises de provisions non utilisées 2005	31/12/05
Provisions pour risques et charges	4 367	3 270	- 422	- 360	6 855
Total	4 367	3 270	- 422	- 360	6 855

Toute obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable à la date de clôture qu'elle générera une sortie de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une provision en fonction de l'appréciation des risques par la direction.

La provision pour indemnité de fin de carrière due aux salariés lors de leur départ en retraite s'élève au 31 décembre 2005 à 164 milliers d'euros.

Capital social :

	2005	2004
Ubs holding (France) S.A	10 727	10 727
	10 727	10 727

A la clôture de l'exercice 2005, le capital social se compose de 670 445 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 €. Ces actions sont détenues à hauteur de 99,99 % par UBS Holding (France) S.A.

Capitaux propres :

Libellé (en milliers d'euros)	31/12/04	+	-	31/12/05
Capital social	10 727			10 727

Prime de fusion brute	9 150			9 150
Réserves	94 811		- 47 700	47 111
Résultat	- 47 700	47 700	- 23 367	- 23 367
Total	66 988	47 700	- 71 067	43 621

Au 31 décembre 2005, les capitaux propres de la société sont supérieurs au minimum de 10 millions d'euros fixés par le C.E.C.E.I. à UBS (France) S.A. Il n'y a eu aucune augmentation de capital en 2005.

Personnel. – L'effectif d'UBS (France) S.A. s'élève à 295 personnes au 31 décembre 2005 dont 241 cadres et 52 non-cadres et 2 contrats en alternance.

Hors bilan. – Engagements de financement :

Libellé (en milliers d'euros)	31/12/05	31/12/04
Engagements donnés	61 711	35 473
Engagements reçus	130 000	130 000

Les engagements de financement reçus au 31/12/05 correspondent principalement à l'accord de refinancement reçu du groupe pour un montant de 130 000 milliers d'euros.

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle correspondent à la part non utilisée des autorisations de découvert.

Engagements de garantie :

Libellé (en milliers d'euros)	31/12/05	31/12/04
Engagements donnés	82 055	55 344
Engagements reçus	44 250	37 509

Les engagements de garantie au 31/12/05 correspondent aux engagements de garanties donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent aux contre-garanties émises par le groupe.

Note 5. – Compléments d'information sur le compte de résultat.

En 2005, UBS (France) a réalisé un produit net bancaire de 46 418 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2005, le résultat de l'exercice est déficitaire de 23 368 milliers d'euros.

Intérêts. – Les postes du compte de résultat « Intérêts » sont constitués des éléments suivants :

	Intérêts et produits assimilés		Intérêts et charges assimilées	
	2005	2004	2005	2004
Opérations interbancaires	10 790	2 885	4 916	2 314
Opérations avec la clientèle	7 758	4 637	8 739	668
Total	18 548	7 522	13 655	2 982

La variation de la marge d'intérêt est directement impactée par les opérations de trésorerie intragroupe.

Commissions :

(En milliers d'euros)	31/12/05	31/12/04
Commissions (produits)	37 376	21 002
Commissions (charges)	- 1 443	- 2 175

Le poste de commissions (produits) enregistre l'ensemble des commissions perçues au titre des opérations de placement et de conseil réalisées par UBS France S.A. Cette hausse reflète l'augmentation des fonds gérés pour le compte de la clientèle, ainsi que le nombre de mandat de conseil obtenu par la société.

Le poste de commissions (charges) représente les commissions payées sur opérations sur titres, ainsi que les charges sur moyens de paiement.

Autres produits d'exploitation bancaire. – Au 31 décembre 2005, les produits divers d'exploitation s'élèvent à 7 095 milliers d'euros. Ces produits correspondent principalement à des charges refacturées au groupe, ainsi qu'à des produits divers d'exploitation.

Charges générales d'exploitation. – En cumulé pour l'exercice 2005, les charges générales d'exploitation s'élèvent à 76 252 milliers d'euros.

Ce poste « Charges » se décompose de la manière suivante :

- 60,1 % (45 774 milliers d'euros) en charges de personnel (contre 49,8 % en 2004) ;
- 31,5 % (23 959 milliers d'euros) en services extérieurs (contre 45,5 % en 2004) ;
- 3,0 % (2 290 milliers d'euros) de dotations aux amortissements et provisions ;
- 1,5 % (1 121 millions d'euros) d'impôts et taxes ;
- 3,9 % (3 108 millions d'euros) en provisions pour risques et charges.

Charges de personnel. – Les postes du compte de résultat « Charges de personnel » sont constitués des éléments suivants :

	2005	2004
Salaires et traitements	29 741	21 140
Charges de retraites	2 480	2 382
Autres charges sociales	11 230	9 673
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	2 322	1 741
	45 773	34 936

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature, versés aux mandataires sociaux pendant l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'élève à 1 849 milliers d'euros.

Coût du risque. – Le coût du risque se décompose au 31 décembre 2005 de la manière suivante :

Dotation provision pour dépréciations comptes clients	- 38 milliers d'euros
Dotation provision pour risques et charges	- 212 milliers d'euros
Reprise provision pour risques et charges	737 milliers d'euros
Récupération sur créances	133 milliers d'euros

Le coût du risque en 2004 était principalement impacté par des dotations sur créances douteuses.

Produits et charges exceptionnels. – Les produits exceptionnels de 8 475 milliers d'euros correspondent principalement à un abandon de créance exceptionnel consenti par le groupe UBS AG.

Les charges exceptionnelles de 2 572 milliers d'euros correspondent notamment aux indemnités de résiliation de certains baux.

Informations fiscales. – Au titre de l'exercice 2005, le résultat fiscal d'UBS (France) S.A. est négatif ainsi que le résultat de son groupe d'intégration fiscale. Le déficit reportable d'UBS (France) S.A. s'élève à 17 millions d'euros au titre de cet exercice.

Note 6. – Evénements postérieurs à la clôture.

Note sur Dolfi. – Au 1^{er} trimestre 2006 a été conclu un accord définitif pour l'acquisition du fonds de commerce de M. Philippe Dolfi et de la société Dolfi Finance S.A.S., basée à Strasbourg.

Note sur les opérations de trésorerie conclue en Q1 2006.

Au cours du 1^{er} trimestre 2006 la société UBS (France) S.A. a poursuivi la réalisation d'opérations de trésorerie avec des sociétés du groupe.

IV Affectation du Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2005

Assemblée générale mixte du 23 mai 2006

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du directeur, décide d'affecter au poste "réserves" la perte de l'exercice s'élevant à 23.367.059,90 euros.

L'assemblée générale prend acte du fait qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

L'assemblée générale prend acte que la société n'a encouru aucune dépense ou charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés conformément à l'article 39-4 du Code Général des impôts au cours de l'exercice écoulé.

L'assemblée générale prend acte qu'une somme de 1.066.030,81 Euros a été passée, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005, du compte "réserve spéciale des plus values à long terme" à un compte "réserves".

V. – Attestation des commissaires aux comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. – Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe qui expose les changements de méthode résultant de la première application, à compter du 1^{er} janvier 2005 des règlements CRC n° 2002-10 et n° 2004-06 relatifs aux actifs.

II. Justification des appréciations. – En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

– Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe, la société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces risques, et leur couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

– Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe, les titres de participation détenus à long terme sont évalués individuellement au plus bas du coût historique ou de leur valeur d'utilité. Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues.

Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. – Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Levallois-Perret et Paris-La Défense, le 5 mai 2006,

Les commissaires aux comptes :

Cabinet Denjean (S.A.) :
Thierry Denjean

Ernst & Young Audit :
Jean-Louis Robic

Le rapport de gestion du Directoire est disponible auprès de UBS (France) SA, Direction des Affaires juridiques, 69 Boulevard Haussmann, 75008 Paris.

0609583